



“ Se souvenir
est un devoir sacré ”

JUIN 2015

SOMMAIRE

- 2 Editorial
Assemblée Générale
- 4 Le village de
St-Hilaire-le-Grand
- 5 à 9 Histoire :
La première bataille
de Champagne
Septembre 1914 à mars 1915
- 10 à 12 Carnets
du Commandant Cano
- 12 à 13 Le casque Adrian
- 14 à 15 Vie de l'Association
Nouvelles brèves
- 16 La croix de Guerre



Tableau de M. Jean-Marie ZACCHI, peintre officiel de l'Armée
«14/18 : les tranchées»

Le Général Xavier Gouraud,

*Président de l'Association du Souvenir aux Morts
des Armées de Champagne - Navarin,*

Le Colonel Norbert Méry,

*Président de la Fondation du Monument aux Morts
des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin,*

vous invitent à assister à la

Cérémonie annuelle du Souvenir

qui aura lieu

le DIMANCHE 20 septembre 2015,

devant le monument de Navarin

**sous la présidence de M. le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense,
chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.**



**ASSOCIATION DU SOUVENIR
AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE-
NAVARIN**

Siège social : 38 rue Boileau 75016 PARIS
Correspondance : 4 rue des Condamines
78000 VERSAILLES



**FONDATION DU MONUMENT AUX MORTS
DES ARMÉES DE CHAMPAGNE ET OSSUAIRE
DE NAVARIN**

Siège social : 38 rue Boileau 75016 PARIS
Correspondance : 10 rue de l'Eglise -
51510 THIBIE

ÉDITORIAL

Ensemble pour nous souvenir.

En 1915, la Champagne fut le lieu où la France voulut forcer le destin et rejeter hors des frontières cet adversaire qui l'avait déstabilisée l'été précédent. Héroïsme de 1915, qui ne fut malheureusement pas suffisant... En 1940, les deux pays s'empoignèrent encore et la Champagne fut de nouveau un lieu de cet affrontement.

Depuis, nos deux pays se sont réconciliés ; les générations qui avaient vécu ces années de sang ont surmonté leur souffrance pour se tendre la main au dessus de la frontière.

Aujourd'hui, en 2015, nous souvenons-nous de ces combats impitoyables et de l'héroïsme de ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au bout ? Et tendre la main, dans les années 1950 et 1960, n'était-ce pas, pour beaucoup, de part et d'autre, un geste héroïque ?

Le dimanche 20 septembre, pour ce centième anniversaire, nous raviverons ce double souvenir dans **une cérémonie qui réunira notre association et la municipalité de Souain-Perthes-les-Hurlus.**

A Navarin, nous aurons en mémoire tous ceux qui ont accompli leur devoir. Ils reposent dans leurs tombes familiales, dans les grandes nécropoles de Champagne ou quelque part, dans cette craie que nous foulons chaque jour, comme ce soldat anonyme récemment retrouvé à Souain et qui sera déposé auprès de ses camarades dans un ossuaire de Navarin. La Légion Etrangère, le 35e RI, présents en souvenir du sacrifice de leurs anciens (les 2 régiments de marche de la Légion, la 28e Brigade), pendant l'offensive de septembre, donneront une grande solennité à cet hommage.

Puis, **à Souain**, une délégation de la ville de Cologne rendra à cette commune un trophée de guerre emporté en 1915 par un régiment allemand quand fut détruit le village. Ce geste d'amitié rappellera les efforts déployés pour dépasser les deuils et créer des rapports confiants entre nos peuples.

Des collégiens et des écoliers travaillent actuellement avec leurs professeurs sur la mémoire de ces événements. **A Navarin puis à Souain**, ce 20 septembre, ils nous diront le fruit de leurs études. Et tous les participants qui n'ont pas vécu ces années de guerre et de réconciliation, pourront prendre la mesure du chemin parcouru, chemin tracé par ceux qui, de génération en génération, ont sacrifié leurs légitimes préoccupations personnelles à la paix en Europe.

Je vous invite donc à être nombreux à Navarin et à Souain le 20 septembre prochain.

Xavier Gouraud

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 AVRIL 2015 A SAINT HILAIRE LE GRAND.

La salle polyvalente de St-Hilaire-le-Grand n'est pas facile à trouver. Ce n'est pas en effet, comme souvent, un bâtiment neuf à l'extérieur du village, mais, dans une rue à l'écart, l'ancien atelier du charpentier qui participa à la reconstruction de St-Hilaire après la guerre. Il y avait malheureusement du travail, tout un village à rebâtir. Un vaste atelier maintenant rénové où ont trouvé place une salle de sport, une salle de réunion et une cuisine qui, elles, sont flambant neuves

M. Bourg-Broc, président de la communauté d'agglomération de Cités de Champagne, M. Mainsant, président de la communauté Suippe et Vesle, les maires de Souain et Suippes, le Lt Cl Guillaume-Barry, adjoint du DMD, le capitaine représentant le commandant d'armes de Suippes, Madame Claudel, Principale du collège de Suippes, et plusieurs enseignants, ont malgré tout trouvé les lieux. Madame Agnès PERSON, maire de St-Hilaire, nous accueille avec un café réconfortant et nous présente sa commune.

L'assemblée comence par les comptes rendus sur les temps forts de l'année passée : assemblée générale de 2014 à La Cheppe, cérémonie du 29 juin à Navarin, dont il a été rendu compte dans les précédents bulletins.

Le trésorier indique une petite diminution de l'effectif de l'association (21 nouveaux mais 34 radiations et 6 décès) : avec 399 membres, il passe sous le chiffre symbolique de 400. Heureusement, M. de Grammont offre aussitôt sa nouvelle adhésion ; nous sommes revenus à 400 ! Mais chacun est invité à poursuivre cet effort de recrutement.

Le compte de résultats de 2014 est le suivant :

CHARGES		PRODUITS	
Secrétariat-frais déplacement	283	Cotisations 2014	11669
Bulletins et affranchissement	5110		
Cérémonie Navarin	2779	Cérém. Navarin	2000
Cotisation et divers	601	Produits financiers & divers	364
Don à la Fondation	4000		
Provision pour année 2015	1000		
Total	13773	Total	14033

L'année 2014 se solde par un bénéfice de 260 €. Les réserves de l'association s'élèvent ainsi à 23 877 €.

Le budget 2015 est présenté, en déficit de 1000 €. Une subvention sera demandée à la DMPA pour la cérémonie du 20 septembre 2015, qui a reçu le label du Centenaire. Sinon, les réserves pourront combler le déficit.

Douze membres du Conseil d'Administration sont en fin de mandat. Mme Gangand, M. Leclère et M. Lucas ne se représentent pas. Le président les remercie de leur action en faveur de l'ASMAC, soit comme maire de leur commune, soit comme secrétaire de l'association. Puis il propose d'élire à leur place M. Egon, maire de Suippes, et M. de Grammont, maire de Souain, puis de réélire les autres membres sortants : Mme Méhault, le CI Dath, MM. Emmanuel et Olivier Gouraud, M. Huguin, M. Jupillat, le CI Méry, MM. Jean-Eric et Olivier Prételat. Réélections acceptées à l'unanimité (moins une voix !)

Il est alors temps de s'intéresser à l'année 2015 et à ce point fort que sera la cérémonie du 20 septembre. Le Président annonce le projet de la municipalité de Souain : la ville de Cologne (Allemagne) lui a proposé, en décembre dernier, de lui rendre un trophée de guerre provenant du village. Voulant lui réserver un accueil marquant, Souain a souhaité que cela se fasse le 20 septembre 2015, au cours d'une seule cérémonie qui commencerait solennellement à Navarin, puis se poursuivrait à Souain.

Ce projet satisfait pleinement l'ASMAC : une seule et même cérémonie est le signe que la mémoire est l'affaire de tous et pas seulement celle de l'association. Ce rapprochement devrait accroître la participation du public aux deux phases de la matinée : à Navarin, la délégation allemande et plus de Champenois, à Souain, des familles venant de toute la France, nombreuses pour ce centième anniversaire.

Le Général Gouraud puis M. de Grammont, maire de Souain, exposent le déroulement souhaité pour cette journée :

- 1ère partie à Navarin à 9h30 : cérémonie militaire avec présence de la Légion Etrangère, des Jeunes Pompiers Volontaires et participation d'élèves du collège et des primaires ; puis temps de recueillement sur les anciennes tranchées près du Monument.
- 2ème partie à la Nécropole Nationale de Souain : La Crouée à 11h15 : dépôt de gerbes aux cimetières français et allemand ; puis évocation historique et geste de réconciliation franco-allemande.

Le seul regret a été de renoncer à la messe par manque de temps.

A noter que la musique de la Légion Etrangère donnera un concert le 20 septembre après-midi à Châlons.

Le Lt CI Guillaume-Barry, Adjoint au Général Délégué Militaire Départemental, nous dit que l'armée est très concernée par cette cérémonie, mais les charges qui reposent sur les unités sont telles qu'il ne peut rien assurer pour le moment. Nous sommes certains que l'Armée fera de son mieux.

Monsieur David, professeur d'histoire au collège de Suippes qui assure la liaison entre l'Education Nationale et le C.I. Mame 14-18, parle des travaux réalisés par les élèves. Il estime qu'une trentaine d'entre eux pourront participer à la cérémonie du 20 septembre. Le Président insiste pour que leur présence ne soit pas passive et que leurs travaux soient mis en valeur : l'exposition qu'ils réalisent pourrait être mise en place dans la crypte et présentée par un jeune ; des collégiens et des jeunes élèves du primaire pourraient rendre compte à l'assistance de leurs travaux pédagogiques.

M David indique que le peintre allemand August Macke, tué à 27 ans à Perthes les Hurlus, très connu en Allemagne, est inhumé au cimetière de La Crouée. Ce peut être aussi l'objet d'un travail pédagogique qui touchera la délégation allemande.

Le colonel Méry parle des travaux de remise en état du monument (voir article « le mot de la fondation ») et annonce qu'un bureau philatélique temporaire sera installé à Navarin le week-end du 20 septembre (voir article « Avis aux philatélistes »).

A l'issue des débats, le Colonel Dath souligne que, la cérémonie ayant lieu un dimanche, les élèves ne pourront venir en classes constituées à Navarin. Il faut donc convaincre les parents de les emmener sur place où ils seront accueillis par des professeurs et des membres de l'ASMAC, soutenu par le GI Gouraud, il demande aux adhérents présents – et à ceux qui liront ce compte rendu dans le bulletin – de faire passer ce message aux familles.

Après l'assemblée, les participants se rendent au Monument aux Morts de la commune (dix morts pour la France en 14-18, et aussi les morts civils de 14-18 et de 39-45) où Mme Person et le Général déposent la gerbe du Souvenir. Mme le Maire nous propose ensuite le verre de l'amitié offert par la municipalité, et nous pouvons découvrir avec curiosité et intérêt les lettres et les carnets qu'elle a rassemblés, retrouvés dans les archives de sa famille. Merci, Madame le Maire, pour votre accueil et pour l'ardeur que vous mettez à faire vivre votre commune et les souvenirs qu'elle conserve.

PRÉSENTATION DE SAINT HILAIRE LE GRAND,

par Madame PERSON

La commune, dont je suis Maire depuis 2001, est située dans l'arrondissement de Châlons. Elle la dernière commune avant le bassin rémois. Elle fait partie du Canton de Suippes, dont je fus Conseiller Général durant 17 ans.

C'est une commune parmi les 19 de la Communauté de Communes Suippe et Vesle. Elle est baignée par la Suippe qui la traverse et, en dehors des périodes de sécheresses, par l'Ain qui prend sa source à Souain et vient alimenter la Suippe au sud du village. Le territoire est étendu sur 4200 hectares dont 1400 sur le camp militaire de Mourmelon. Les habitants sont des Charbaudiers. La commune semble loin de tout si l'on considère une distance géographique en pleine campagne, cependant, en temps, elle est plutôt idéalement placée, à une demi-heure de Reims, de Chalons, de Sainte-Menehould et de Vouziers. Elle est à la croisée des chemins entre Suippes et Mourmelon, 7km de chaque côté, et permet un passage régulier de commerces itinérants, elle est traversée par deux départementales, dont une ancienne nationale reconnue itinéraire structurant du département, la RD 31.

La population est de 360 habitants et l'activité principale est l'agriculture, on dénombre 24 exploitants dans 22 exploitations. Le secteur économique se distingue par son célèbre restaurant vietnamien existant depuis plus de 40 ans « le Chouchou » et pour ceux que cela intéresse, des chambres d'hôtes se sont développées, « les Charbaudières ». Seules de petites activités artisanales se développent, tapissier décorateur, peintre et décorateur sur bois, espaces verts, entreprise de rénovation du bâtiment et prestataires de services agricoles.

La population militaire y est importante et représente la majorité des logements locatifs de la commune avec une rotation assez rapide des familles, ce qui permet un apport intéressant dans la vie associative d'une commune plutôt vouée à la sédentarité.



Le regroupement pédagogique est composé des écoliers des 3 communes de Souain, Jonchery et Saint Hilaire, le nombre d'enfants est d'une centaine pour 4 classes et la mise en place d'un accueil périscolaire en lien avec Familles Rurales accueille chaque jour plus d'une vingtaine d'enfants, la vocation de cet outil n'est plus à démontrer et permet aux élèves de rester sur le groupement et aux habitants de s'implanter chez nous pour quelques années.

La première des particularités de ce village est qu'il a été totalement détruit lors de la 1ère guerre mondiale et que ceux des habitants qui sont revenus après la guerre ont eu la volonté de le reconstruire. Le front était à quelques centaines de mètres au nord-est de la commune.

L'église paroissiale a été totalement reconstruite après la première guerre. Avec la Mairie, ces deux bâtiments sont des témoins typiques du style de la reconstruction au titre des dommages de Guerre. A l'intérieur de l'église, on découvre une statue en bois du christ en croix, datant du 16e siècle, préservée et inscrite au registre des monuments historiques.

Il reste aussi quelques traces de l'ancien aqueduc gallo-romain qui amenait l'eau à Reims.

Situé à la bordure de la RD 21, entre Saint-Hilaire-le-Grand et Mourmelon-le-Grand, une chapelle orthodoxe, de style Novgorod édifée en 1937 à proximité du cimetière militaire, perpétue le souvenir des soldats russes tombés aux combats pendant la Première Guerre Mondiale. 915 d'entre eux reposent là sur les 4 000 victimes du contingent russe qui participa à partir de 1916 aux combats sur le sol français.

Un pèlerinage annuel durant le week-end de la Pentecôte y attire des centaines de participants de toutes nationalités, qui viennent chaque année honorer la mémoire des combattants russes. A proximité, l'Ermitage orthodoxe est un monastère blotti dans un petit bois de bouleaux et de sapins, qui n'est pas sans rappeler la nature un peu mélancolique de la Russie. La chapelle en bois vient de Finlande, construite là-bas en 1987, démontée et numérotée, et reconstruite sur place, en partenariat avec les habitants de la commune. L'Ermitage accueille régulièrement une communauté qui vient vivre les événements liturgiques du culte orthodoxe. Depuis l'an dernier, un ermite y réside à demeure.

Agnès PERSON

HISTOIRE

LA 4^{ème} ARMÉE FRANÇAISE

La stabilisation sur le Front de Champagne La Première Bataille de Champagne

(Suite de l'article paru dans la revue NAVARIN de janvier 2015)

Les préludes.

Dans l'article précédent relatif à la 4^{ème} Armée du Général de Langle de Cary dans la Bataille de la Marne du 6 au 11 septembre 1914 et à la reprise de son offensive du 12 au 14 septembre 1914, nous avons vu que celle-ci n'a plus à faire dorénavant à des arrière-gardes allemandes se sacrifiant pour couvrir une retraite, mais à des troupes installées sur de fortes positions naturelles, résolues à les défendre par l'aménagement rapide de nombreuses fortifications.

Dès le 14 septembre 1914, les Allemands se sont arrêtés sur une position choisie d'avance, rapidement organisée sur la ligne Soissons – Reims – Sainte Ménéhould. Cette décision prise le 11 septembre en début d'après-midi depuis le Luxembourg par le Général Moltke, qui demandera le 14 septembre à être relevé de son commandement (il sera remplacé par le Général Falkenhayn).

Malheureusement tous nos efforts dans les jours suivants pour les déloger sont restés vains. Sans doute, par suite de l'épuisement des hommes et du manque d'artillerie lourde, les Français ne purent pousser très loin leur poursuite et les Allemands se fortifièrent solidement dans l'Argonne, sur les collines de Champagne et sur les hauteurs assez abruptes dominant la vallée de l'Aisne.

Alors que se joueront de la mi-septembre à la mi-décembre 1914 les batailles de l'Aisne, de la Picardie et de l'Artois qui voient les belligérants tenter de se contourner, et qui les conduiront jusqu'à la Mer du Nord, le Général Joffre est amené à alimenter cette « course à la mer » en prélevant des troupes notamment dans le secteur du Front de Champagne.

La stabilisation du front sur les Monts de Champagne.

Le lundi 14 septembre au soir, la 4^{ème} Armée réduite à quatre corps d'armée (le 21^{ème} CA lui ayant été retiré pour rejoindre la 9^{ème} Armée du Général Foch à sa gauche) et qui devait commencer à refouler dès ce jour l'ennemi jusqu'à la Meuse de Stenay à Sedan est stoppée sur un front d'une vingtaine de kilomètres sur une ligne Moulin de Perthes, Ferme de Beauséjour, Massiges, Ville-sur-Tourbe et Servon, avec de l'ouest vers l'est le 17^{ème} CA, le 12^{ème} CA, le CAC et le 2^{ème} CA.

* Mardi 15 septembre : Sur tout le front de la 4^{ème} Armée, le moindre mouvement en avant de nos troupes provoque une violente réaction de l'ennemi.

Alors que sur sa gauche la 9^{ème} Armée du Général Foch attaque Souain, le Général de Langle de Cary envisage de continuer l'offensive avec comme objectif la voie ferrée entre Somme-Py et Manre.

L'attaque montée par le 2^{ème} CA ne peut, sous le feu de l'artillerie lourde allemande, déboucher de Servon.

Toutes les tentatives faites par le CAC pour progresser vers le nord, sont brisées par le feu de l'ennemi à hauteur de la Main de Massiges.

Devant le 12^{ème} CA et le 17^{ème} CA, les progrès sont insignifiants, la ligne Moulin de Perthes – Beauséjour ne pouvant être dépassée.

* Mercredi 16 septembre : Des attaques locales menées par le 12^{ème} CA (pour appuyer l'aile droite de la 9^{ème} Armée) et le 17^{ème} CA (attaque en direction de Tahure) ne peuvent déboucher, les opérations prévues marquent un temps d'arrêt. Le 2^{ème} CA envisage un repli sur une position plus favorable, le CAC se met en défensive.

* Judi 17 septembre : Le 12^{ème} CA quitte la 4^{ème} Armée pour être mis à la disposition de la 9^{ème} Armée du Général Foch qui se heurte à une résistance acharnée devant le massif de Moronvilliers, et dont son dispositif s'élargit vers l'ouest pour prendre en compte la défense de Reims.

Dans l'après-midi le 17^{ème} CA déclenche une attaque en direction de Tahure, mais ne peut dépasser la route Souain – Perthes en raison de l'intensité du feu ennemi. Le 2^{ème} CA atteint les lisières sud de Binarville après de durs combats.

* Vendredi 18 septembre : Les mouvements nécessités par le départ du 12^{ème} CA affecté la veille à la 9^{ème} Armée, arrêtent, dans la journée du 18, les tentatives de progression de la 4^{ème} Armée vers le nord. De son côté l'ennemi ne cherchant pas à troubler le calme relatif dans ce secteur, le Général de Langle de Cary en profite pour asseoir ses troupes sur le terrain.

* Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Alors que sur sa gauche la 9^{ème} Armée est pratiquement bloquée devant l'attitude agressive de l'ennemi qui a arrêté son mouvement de retraite, le Général de Langle de Cary lance une offensive avec le 17^{ème} CA et une partie du CAC qui parviennent à se rapprocher avec peine des organisations ennemies, progressant ainsi de 800 mètres vers le nord.

* Lundi 21 et mardi 22 septembre : Sur le vu des résultats obtenus la veille, le Général de Langle de Cary se décide à reprendre vigoureusement l'offensive avec le 2^{ème} CA et le 17^{ème} CA. Mais des positions ennemies comme notamment La Butte-du-Mesnil et Maison-de-Champagne se révèlent très puissantes et ne peuvent être conquises.

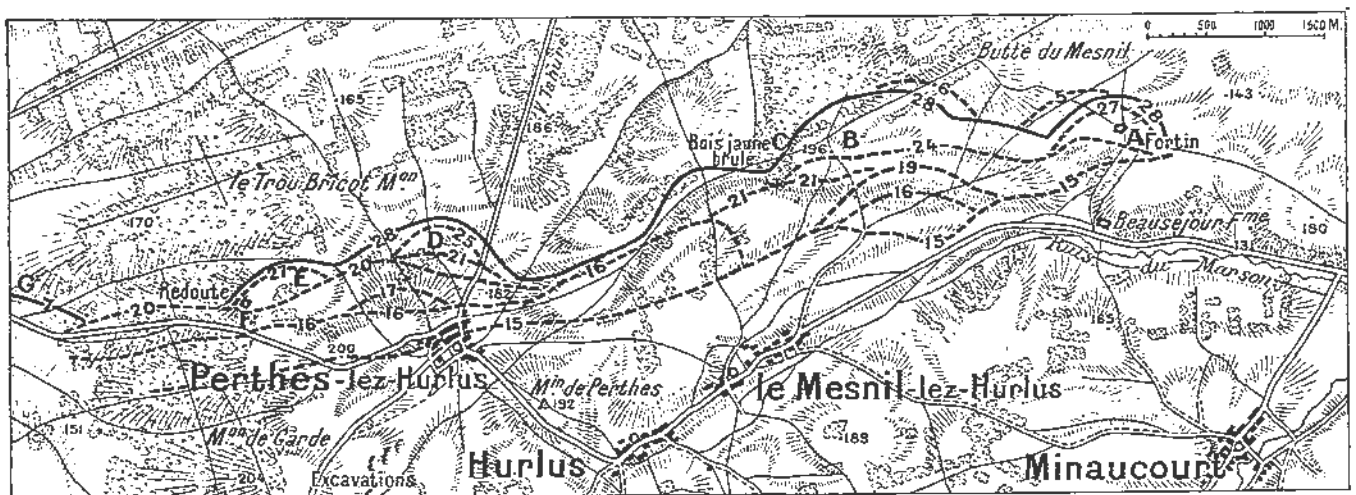
Le Général de Langle de Cary, à la tête d'une 4^{ème} Armée réduite à trois corps d'armée (ouest en est : 17^{ème} CA, CAC et 2^{ème} CA) se résigne alors à arrêter ses attaques, constatant que celles-ci, meurtrières, n'apportent que des rectifications insignifiantes des lignes.

* Vendredi 25 septembre : Un puissant bombardement allemand méthodique est déclenché annonçant une possible attaque allemande. En effet, le lendemain à 04H30 du matin, sur neuf kilomètres de front, de Perthes à Massiges, devant le 17^{ème} CA et le CAC, l'infanterie allemande bouscule soudain les lignes françaises et progresse de plus de trois kilomètres parvenant jusqu'à la voie romaine, faisant des centaines de prisonniers. En début d'après-midi, l'avance allemande s'essouffle. La contre-attaque française se met en place et à la nuit tombée, les Français réoccupent leurs premières lignes. L'alerte a été chaude.

Aucun des deux adversaires ne paraît en mesure de remporter dans les jours à venir une victoire décisive ; ils s'enterrent dans des tranchées, hérissent le terrain de barbelés.

Si dans le secteur de la 4^{ème} Armée la ligne de front se stabilise plus ou moins, les combattants ont néanmoins une activité intense visant çà et là, par des opérations restreintes le plus souvent au niveau du bataillon, à consolider leur position en essayant d'acquiescer, mais chaque fois avec de fortes pertes en hommes, une portion de terrain.

Alors que se constitue un front continu de la Mer du Nord à la frontière suisse et que s'achève toute velléité de guerre de mouvement de part et d'autre du front, une vaste réorganisation du dispositif des forces françaises sur tout le front est entreprise en fonction des événements nécessitant un rééquilibrage des forces, et entraînant donc, outre des créations et dissolutions d'unités, des glissements de zones d'engagement des grandes unités. La 10^{ème} Armée du Général Maud'hui est créée le 1^{er} octobre 1914 pour la Bataille d'Artois, la 9^{ème} Armée du Général Foch est dissoute dans la région de Reims le 9 octobre 1914, le Général Foch prenant ainsi la coordination des forces anglo-franco-belge sur les théâtres de l'Yser, de la Bassée et Ypres.



Nos progrès en Champagne, du 15 février au 7 mars.

D'après un croquis-carte publié par le Times et corrigé sur des indications plus précises. — L'enlèvement du bois Sabot, du 9 au 20 mars a accentué notre avance à l'Ouest de Perthes, au point marqué G. — Les autres lettres, A, B, C, D, E, F, indiquent les principales positions que les Allemands avaient fortifiées.

Les combats de décembre 1914 à mars 1915 de la 4^{ème} Armée : « la Première bataille de Champagne ».

Dorénavant, à la mi-décembre 1914, la 4^{ème} Armée occupe le front entre la 5^{ème} Armée à sa gauche et la 3^{ème} Armée à sa droite, dans un secteur allant de Prunay à l'Argonne à hauteur de la Forêt domaniale de la Haute Chevauchée, sur un front d'une soixantaine de kilomètres. On trouve en ligne, d'ouest en est, le 12^{ème} CA du Général Roques (qui a réintégré à nouveau la 4^{ème} Armée), la 60^{ème} DI (Division d'Infanterie/Division de Réserve) du Général Réveillac, le 17^{ème} CA du Général Dumas, le CAC du Général Lefebvre, et le 2^{ème} CA du Général Gérard. Le 1^{er} CA, du Général Deligny, est en réserve.

Les combats offensifs français commencent le 14 décembre 1914 et se poursuivront jusqu'au 17 mars 1915. Ils seront connus par la suite sous le nom de *Première bataille de Champagne*.

* Dimanche 20 décembre 1914 : Le général Langle de Cary lance une attaque entre La Suippe et La Tourbe afin de permettre au 1^{er} CA d'avancer en direction de Rethel. Malheureusement, les assauts ne procurent que des gains territoriaux insignifiants dans les secteurs de Prosnès, de Perthes et de Beauséjour. L'issue de cette attaque le 22 décembre ne fait pas de doute, seules quelques tranchées ont été prises, au prix de pertes sérieuses. Notre préparation d'artillerie s'est révélée insuffisante. Les Allemands avaient partout maintenu la continuité de leur front, contre-attaquant à chaque fois et en usant avec plus d'efficacité de leur artillerie.

Malgré cela, le Général Joffre, s'il semble abandonner l'idée d'une offensive générale sur l'ensemble du front, décide de poursuivre ses tentatives en Champagne, et dès le début de l'année 1915, on continue à renforcer la 4^{ème} Armée, toujours dans l'espoir d'une percée. Ainsi, renfort par d'autres unités venant d'autres secteurs et qui seront engagées la plupart du temps par fractions aux ordres temporaires d'autres unités. Par exemple, dès le 20 décembre, la 2^{ème} Division d'Infanterie sera engagée par fractions dans le secteur de Mesnil-lès-Hurlus puis dans le secteur des Mamelles au sein du 1^{er} CA, le 28 décembre la 1^{ère} Division d'Infanterie sera engagée par fractions dans le secteur de Beauséjour au sein du 1^{er} CA...Le 4 janvier 1915 renfort de la 8^{ème} Division de Cavalerie...Le 20 février 1915, renfort du 16^{ème} CA...



La rue de l'église à Perthes-les-Hurlus, en mars 1915

* Mercredi 6 janvier 1915 : Attaque du fortin de Beauséjour par le 1^{er} CA, il sera conquis dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 janvier et sera reperdu le lendemain. Le mardi 12 janvier, il est réoccupé par les Français, après un bombardement qui en a presque totalement détruit les défenses, ce qui le rend intenable par les occupants des deux camps.

Jusqu'à la fin janvier, se succèdent de « petites » attaques, principalement dans les secteurs de Perthes et de Beauséjour. Le vendredi 15 janvier, l'avance dans ces secteurs est d'environ deux kilomètres par rapport à nos lignes du 21 décembre.

Au début de février, il n'est nullement question de renoncer à l'offensive de Champagne, même si aucun plan d'ensemble ne semble être élaboré pour parvenir à un résultat plus satisfaisant. En effet, au sein des régiments, commence à courir le reproche que les préparations d'artillerie françaises ne se font qu'au moment de l'assaut et seulement sur les positions directement attaquées, ce qui laisserait aux Allemands la possibilité d'organiser rapidement la contre-attaque et d'engager leur artillerie au moment opportun. Il est fait également le reproche que le principe de l'attaque à outrance pratiquée par les Français conduit inmanquablement leurs offensives partielles sur des fronts étroits à finir en pointe jusqu'à être arrêtées par des feux de flanc allemands.

Mais aucune réflexion du côté de l'état-major français ne semble pour l'instant présider à la préparation d'opérations susceptibles de déboucher sur un succès, et la bataille continue malgré tout.

* Mercredi 3 février 1915 : Une contre-attaque allemande sur un front de deux kilomètres se déroule au nord de la Butte du Mesnil et de Massiges et nous reprend du terrain.

* Samedi 6 février 1915 : Une offensive est assignée au *1^{er} CA* dans le secteur de Perthes, mais sera reportée à plusieurs reprises en raison d'un temps épouvantable qui transforme le champ de bataille en un borbier qui entrave la circulation des troupes. De plus les travaux d'aménagement du terrain s'avèrent insuffisants occasionnant des concentrations de troupes où le bombardement allemand cause des pertes élevées. A cela il faut ajouter la pénurie de munitions d'artillerie qui se fait encore sentir.



Les tranchées devant le village de Perthes-les-Hurlus, en mars 1915

* Vendredi 12 février 1915 : La *60^{ème} DI* lance une attaque sur le Bois Sabot à l'est de Souain, position qui sera âprement disputée dans les jours à venir.

* Mardi 16 février 1915 : Déclenchement d'une offensive générale de la *4^{ème} Armée*, mais les jours suivants les attaques se poursuivent avec des résultats mitigés. Ainsi, dans la nuit du 16 au 17 février le fortin de Beauséjour est conquis par les Allemands, il est repris le 17 février en fin de matinée pour être reperdu en début d'après-midi. On continue à s'entretuer pour quelques mètres de tranchées boueuses.

* Jeudi 18 février 1915 : La continuation de l'offensive est décidée, et au soir, après une série de combats confus dont chacun des adversaires s'est attribué le mérite de la journée, le front est stabilisé sur une ligne au nord de la route de Perthes à Souain.

* A compter du 19 février 2015, l'attaque est poursuivie par les *1^{er}* et *17^{ème} CA* et le *CAC* qui essaient de percer la ligne de résistance allemande.

* Mardi 23 février 1915, le fortin de Beauséjour est le théâtre d'une lutte sanglante où s'illustre le *CAC*.

Pris dans une frénésie offensive que les pertes et l'absence de résultats ne parviennent pas à émousser, la *4^{ème} Armée* renouvelle chaque jour ses ordres d'attaque afin de tenter une trouée. Au début du mois de mars, il semble que le Général Joffre ne soit pas résolu à arrêter son offensive dans ce secteur du front de Champagne.

Lundi 15 mars 1915 : La conquête du Bois Sabot est à peu près achevée par une fraction du *16^{ème} CA* rattachée le 20 février à la *4^{ème} Armée*.

Mardi 23 mars 1915 : L'offensive de la *4^{ème} Armée* est officiellement terminée, les troupes françaises exténuées sont destinataires des félicitations adressées par le Général Foch au Général de Langle de Cary. On a pu dire que cette bataille aura été sans fin...

Cette offensive est enfin close, elle aura coûté à la *4^{ème} Armée* 55 000 morts, disparus ou prisonniers et plus de 170 000 blessés pour les seuls mois de février et de mars 1915.

A la fin de cette bataille d'hiver, force est de constater que les Allemands disposent d'un armement spécifique mieux adapté aux nouvelles conditions de la guerre. L'emploi et les dotations en matériels de notre artillerie (artillerie lourde à longue portée, artillerie de tranchées...) sont à repenser totalement... malgré la mise en service seulement à partir de la mi-février 1915 du mortier de 58 mm qui peut lancer un projectile à une distance de 600 mètres. Nos poilus ne sont pas dotés de grenades à main efficaces. Le général de Langle de Cary, tirant lui-même les conclusions de cette non-adaptation de sa *4^{ème} Armée* à la guerre de tranchée, rédigera dans une note datée du 2 mai 1915 : « On peut affirmer que, si nos troupes attaquent les tranchées après une vigoureuse préparation par les différents calibres, y compris l'emploi en masse des canons de 58 dernier modèle, et si elles sont pourvues elles-mêmes en quantité de grenades à main pour la lutte rapprochée, le succès est certain ».

Encore quelques soubresauts...dans le secteur de Beauséjour.

Mais si cette *Première bataille de Champagne* semble éteinte, il est pourtant à noter qu'à partir du mois d'avril 1915, le secteur de Beauséjour va connaître un regain d'activités. En effet, les troupes allemandes vont multiplier jusqu'à la mi-juin de coûteuses attaques pour obtenir une infime rectification de leur front. La plus violente de ces tentatives a lieu dans la nuit du 15 au 16 mai 1915 lorsque les Allemands s'élancent juste après l'explosion d'une mine sous la première ligne française. Le 16 mai, une première contre-attaque rend aux Français une partie du terrain perdu. Dans cette région au sud de Tahure, entre Souain et Massiges, depuis décembre 1914, le front se déplacera souvent mais sans jamais dépasser une amplitude de 3 à 4 km.



La Ferme de Beauséjour, en mars 1915

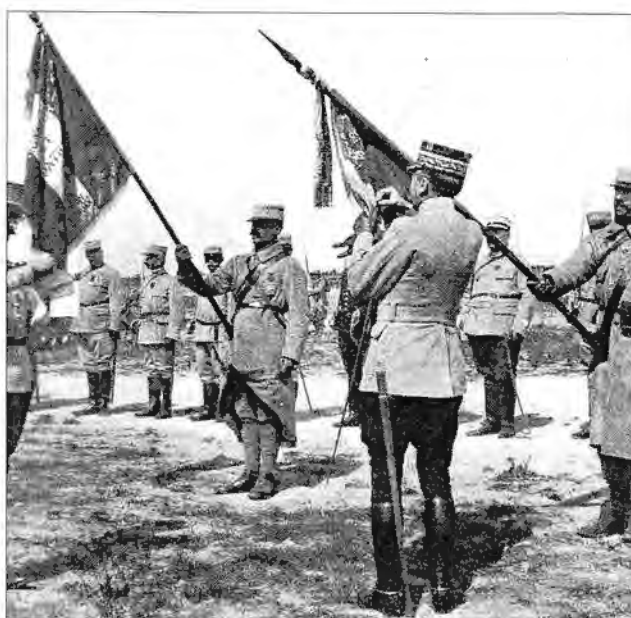
Le projet d'une grande offensive française en automne ?

A la mi-avril 1915, après avoir tiré les premiers enseignements des huit premiers mois de guerre, notamment dans l'emploi de l'artillerie, l'organisation du terrain, la nécessité d'avoir un armement spécifique mieux adapté aux nouvelles conditions de la guerre, voire l'emploi des autres unités...et que notre «industrie de guerre» commence à produire un grand nombre de canons et de munitions, le Grand Quartier Général Français diffuse une note relative « au but et aux conditions d'une action offensive d'ensemble ». En effet, le général Joffre a la certitude que les Allemands sont au bord de la rupture. Ainsi son état-major se penche sur l'exploitation d'une percée et les travaux préparatoires commencent...la période envisagée pour l'offensive est octobre-novembre 1915. Le choix stratégique est fait : le front d'attaque retenu se développera sur une étendue de 25 km, entre, à gauche Aubérive, et à droite Ville-sur-Tourbe.

La *4^{ème} Armée*, en secteur depuis la stabilisation du front, et la *2^{ème} Armée* du Général Pétain vont prendre directement part à l'attaque.

Colonel JD. COUROT.

(à suivre)



Le Général de Langle de Cary épingle la Croix de Guerre aux Drapeaux des 4^{ème} et 22^{ème} Régiments d'Infanterie Coloniale. été 1915

GUERRE 1914-1918

Les carnets de guerre du Commandant CANO

dans la région de SOUAIN – SUIPPES du 18 septembre 1914 au 25 août 1915.

Préambule

Les carnets du Chef de Bataillon Jean-Marie CANO, pieusement conservés par sa famille, nous ont été communiqués par sa petite-fille, Madame Annick BEZARD, en même temps qu'elle les confiait aux archives départementales du Morbihan, d'où le Cdt Cano était originaire¹.

Cet officier d'infanterie a tenu quotidiennement ses carnets qui présentent un très grand intérêt non seulement pour sa relation des événements et la vie quotidienne des soldats dans cette région de Champagne, *mais pour les opinions qu'il exprime alors sur la façon de mener la guerre, et plus généralement sur les rapports avec le commandement. Il dévoile qu'à cette époque le niveau chef de bataillon est le dernier niveau hiérarchique où l'officier est réellement en contact avec les réalités du terrain. D'où des incompréhensions avec les niveaux supérieurs...*

Qui était le Commandant CANO ?

Né en 1863, originaire de Bretagne, Jean-Marie CANO s'engage dans l'Armée et sort sous-lieutenant de l'Ecole d'Infanterie de Saint-Maixent en 1888, est nommé capitaine en 1900 alors qu'il sert au 47^{ème} Régiment d'Infanterie de Saint-Malo. Il se marie en 1901 et a deux enfants au moment de la déclaration de guerre.

A la mobilisation (il a 51 ans), il commande une compagnie de réservistes du 247^{ème} Régiment d'Infanterie, issu du 47^{ème} RI, et participe à partir du 21 août 1914 à l'offensive en Belgique, au sein du 11^{ème} Corps d'Armée/*4^{ème} Armée*, dans la région de Poupéhan, avec pour mission de garder les ponts sur La Semois.

Le 26 août 1914, alors que la *4^{ème} Armée* entame son repli en direction de la Marne, le capitaine CANO est blessé dans les Ardennes par un obus type *shrapnell* et est évacué sur l'hôpital de Nantes. Aussitôt guéri, il retrouve son régiment le 18 septembre 1914 dans la région de Suippes, régiment qui ne dépendait plus de la *4^{ème} Armée*, le 11^{ème} Corps d'Armée ayant intégré la *9^{ème} Armée* du Général Foch.

Le capitaine CANO prend alors le commandement d'un bataillon dans la région de la *Ferme des Wacques – Moulin de Souain* près de la commune de Souain. Il est nommé commandant le 23 septembre 1914. Pendant presque un an, il se battra dans la région de Souain puis du *Bois Sabot*.

Le chef de Bataillon CANO sera tué dans la nuit du 24 au 25 août 1915, vers minuit, d'une balle en pleine figure, alors qu'il dirigeait dans le secteur du *Bois de Maison Rouge*, sur la route de Souain à Perthes, des travaux de construction par son bataillon d'une nouvelle tranchée en avant des premières lignes.

Le commandant CANO sera inhumé au cimetière civil de Suippes.

Que trouve-t-on dans les carnets du Commandant CANO ?

Sous un angle d'intérêt historique, le Commandant CANO relate les batailles pour le Moulin de Souain à partir du 25 septembre 1914 et plus tard début février 1915 pour le Bois Sabot avec leurs aspects techniques : l'impossibilité de vaincre les réseaux de fil de fer, la primauté de l'artillerie, l'enfouissement, le manque de moyens de liaison-transmissions, la protection contre l'artillerie ennemie, la vie rythmée par les aller et retour entre la première ligne au contact très rapproché avec l'ennemi et la deuxième ligne un peu en arrière, les systèmes de relèves en général au bout de trois jours et trois nuits, la remise en condition dans le village de Suippes, etc...

Sous un angle d'intérêt humain, le Commandant CANO fait connaître ses réactions et impressions diverses quant au Commandement : conception de la bataille, valeur relative des chefs, prix de la vie humaine.

Il analyse également l'existence de deux mondes : l'Etat-Major, lointain, processionnel, obstiné, et la réalité des tranchées où l'homme vit, combat et meurt, le quotidien du chef et du soldat, sa bravoure mais aussi ses faiblesses, la condition humaine dans les tranchées, les épisodes tragi-comiques, les hauts-faits et les mesquineries...

Malheureusement il serait trop long de transcrire ici tous les passages pouvant étayer les sentiments de cet officier qui saisit en permanence et en toutes circonstances ce qu'endurent les hommes de troupe, notamment ceux qui sont en première ligne. Il est vrai que son âge (51 ans) et son passé militaire uniquement en régiment lui permettent d'avoir une certaine vision parfois critique des événements.



¹ Ces dépôts se sont multipliés à l'occasion du centenaire de 14-18. Ce geste est recommandé à tous ceux qui veulent assurer la pérennité des souvenirs écrits, photographiques ... qu'ils détiennent.

Ses écrits font ressortir le fait que les combattants se rendent à l'évidence, en ce début d'année 1915, que les offensives ne donnent que des résultats très médiocres et provoquent de très lourdes pertes pour gagner seulement quelques mètres reperdus aussitôt après... Les états-majors en viennent à incriminer le mordant de la troupe démoralisée par les insuccès et qui anticipe l'échec et l'inutilité d'une attaque qui la voue à une mort certaine.

Il y a de plus en plus d'inculpations pour des « refus d'obéissance en présence de l'ennemi » qui entraînent des convocations de conseils de guerre : Le commandant CANO relate l'affaire des quatre caporaux de Souain. « J'ai reçu tout à l'heure l'avis que je faisais partie d'un conseil de guerre qui se réunit tantôt à S. *J'ai à peu près une heure de cheval pour aller à S. où je dois me trouver à 13 heures* ».

Mais au final, le Commandant CANO ne pense qu'à sa patrie, son sens du devoir et son patriotisme restant intacts.

Quelques transcriptions caractéristiques...

- sur certains ordres abusifs...

« Ordre reçu à 11H20. Inexécutable, les tranchées sont trop étroites, tout le monde crie, les hommes sont coincés de partout, les balles sifflent de tous les côtés, on ne fait plus attention et l'on se demande s'il ne vaudrait pas mieux en recevoir une tout de suite, ce serait la fin du cauchemar ! »

« Je sais que l'attaque que je vais lancer... aucune préparation... aucune brèche... mais ça ne fait rien, nous sommes prêts, donnez-nous le signal. »

- sur certaines réflexions blessantes...

« Le matin je vois arriver au Bois Sabot, près de mon poste, deux officiers qui visitent les tranchées

- « *Ce que ça pue ici, quelle prise ! Dépêchons-nous de nous en aller !* »

- « *Ça pue, en effet Messieurs mais les hommes qui sont là ne peuvent pas s'en aller eux et il eut mieux valu ne pas le leur faire sentir et ça leur eut évité de faire derrière vous des réflexions peu obligeantes mais justes.* »

- réflexions sur les attaques meurtrières quasi quotidiennes...

« De temps en temps il y a des attaques, dam, il y a alors de la casse. Ainsi voit-on de tous côtés des petits tumulus surmontés d'une croix... On voit aussi là-haut, à mi-côte, de 4 à 500 mètres, entre les lignes ennemies des hommes couchés, Français et Allemands mélangés. Ce sont des cadavres qu'on ne peut enterrer. »

« A l'intérieur du bois le spectacle n'est pas moins macabre, dans bien des endroits, les parois de la tranchée sont constituées par des cadavres superposés... c'est atroce. »

« L'attaque d'hier, comme tout le monde s'y attendait n'a pas eu de résultats ou n'a eu d'autre résultat que du travail pour les médecins. »

- réflexions envers le Commandement qu'il juge bien loin des contingences du terrain...

« On s'est emparé, paraît-il d'une tranchée... Mais à peine y était-on, si tant est qu'on y a été, qu'il a fallu revenir en arrière, ramenés par les obus allemands. En somme, une attaque doit s'expliquer par le résultat cherché. Eh bien ! Que cherchait-on hier ? Percer un trou dans la ligne ennemie et la faire tomber ? Derrière la troupe qui exécute l'attaque, nous n'avons personne ou presque personne ! Veut-on gagner une tranchée en avant uniquement pour dire qu'on a avancé de quelques cent mètres ? »

« Ces petits combats sans but bien déterminés, livrés sans préparation suffisante et sans y employer les forces nécessaires, uniquement semblerait-il pour qu'on puisse dire que dans le secteur de tel général on a gagné du terrain, sont bien regrettables... »

- un manque de lucidité de la hiérarchie...

« C'est bien simple, il est impossible d'aborder de front une position comme celle qu'occupent les Allemands, surtout qu'il y a un mois qu'ils l'occupent et qu'ils la fortifient tous les jours. »

« Décidément ce moulin de *Souain aura coûté cher... et il n'est pas à nous, pas plus d'ailleurs qu'il n'est aux boches, sa position est intenable. Là encore, pourquoi s'entêter ? Y a-t-il un intérêt tactique ? Non de l'avis de tous les gens sensés. Alors ?* »

« Nous voyons de temps en temps des Corps jeunes, plein d'allant ; quelle différence avec nos pauvres vieux grands-pères usés, vieillis, fatigués ils tiendront certainement dans les tranchées ; mais quand il faudra se porter en avant, je crains que nous n'ayons des mécomptes. »

« Pousser à l'attaque ces braves territoriaux, c'est comme si l'on remuait des montagnes... »

- réflexions sur le repos « à l'arrière »...

« Relevés le 3^{ème} jour nous rentrons à *Suippes... j'ai reçu une nombreuse correspondance de ma femme et de mes enfants ce qui m'a fait beaucoup de plaisir, j'ai dormi 2 bonnes nuits dans un bon lit et fait un tas de bons repas auxquels on n'est plus habitué qui, si l'on n'y prenait garde, mettraient bien vite l'estomac en mauvais état. J'ai un véritable lit ! avec des draps ! pas propres je crois, mais tant pis il ne faut pas être trop difficile à la guerre.* »

- les travaux et la vie dans les tranchées...

« J'ai passé la nuit dernière dans les tranchées sous la pluie et les pieds dans l'eau et la boue jusqu'au-dessus de la cheville... je me trouve littéralement couvert de boue. »

« Nous travaillons jour et nuit – surtout nuit – à organiser et consolider nos positions. Ca n'est pas toujours drôle, car il ne faut pas oublier qu'à certains endroits nous sommes à moins de 20m des boches, et que tout le temps c'est un échange de grenades... et autres saletés de même nature. »

« De jour, comme il est difficile de travailler en face des boches, je suis rentré un peu dans mon gourbi, j'ai pu me sécher un peu et sommeiller aussi un peu car cette nuit tout fait présumer que ce sera la même chose ! Allons-y donc et qu'on les boute dehors ! »

« Les hommes dans la tranchée – très peu sont abrités et comment ? – passent leur nuit et aussi la journée enveloppés dans leur couverture et vautrés dans cette boue crayeuse et glaciale du fond de la tranchée. Les hommes qui veillent sont debout à peu près, mais les autres sont accroupis et il faut marcher dessus pour les faire remuer quand on passe dans la tranchée »

« Il a plu toute la nuit... les boyaux sont pleins d'eau, la tranchée s'est écroulée en plusieurs endroits. Je demande en hâte des sacs à terre et des claies pour tâcher de relever et d'étayer les parties éboulées... Les rats ont continué à grossir et ont atteint des proportions gigantesques... »

« ...il n'y a pas d'eau et on est obligé de l'apporter de Suippes, dans des tonnelets. Les vivres sont apportés également de Suippes et distribués dans les bois, la nuit, à 3 km en arrière de la ligne de tranchées... On ne peut, sous peine de dégarnir trop les tranchées, envoyer assez d'hommes aux distributions de sorte que cela dure très longtemps. »

- les mesquineries...

« Je vois de tous côté tellement de gens qui cherchent à tirer aux flancs qu'on finit par devenir philosophe et indulgent. Ici même, dans les Corps de troupe, les moindres places, planton, cuisinier, agent de liaison, etc. sont courues, tout le monde cherche à éviter la ligne de feu... »

« Je ne comprends pas Auguste... il trouvera bien le moyen de se caser en arrière. D'ailleurs dans le service du train ils courent peu de risque, c'est comme dans l'artillerie ! Décidément il n'y a que les fantabosses qui sont à plaindre ! Toujours sous le feu, toujours au contact sans trêve ni repos. »

- le patriotisme profond du Commandant CANO...

« ...tout le monde cherche à éviter la ligne de feu... Heureusement qu'il en reste encore quelques-uns qui ne regardent pas derrière eux si le voisin marche, qui ne voient qu'une chose c'est que tant que le barbare ennemi occupe le territoire, le devoir de tout français est de courir sus dessus, et ils marchent. »

A propos de l'exécution des 4 caporaux de Souain, « Quoi qu'il en soit au point où on avait laissé les choses arriver, il fallait une sanction... ils se montrèrent très braves en face de la mort. Que ne s'étaient-ils montrés de cette façon en face de l'ennemi ? Ils ne risquaient que la mort et la mort glorieuse pour eux et pour leur famille au lieu de la mort honteuse empoisonnant peut-être plusieurs familles pendant des générations ».

Colonel J.D. COUROT

UNE ANNÉE PLUS TARD... LE CASQUE

Pendant les premières semaines de la guerre, le nombre considérable de victimes (84500 tués en Août 1914, 99000 en Septembre) et l'importance des blessures à la tête par balles ou shrapnels provoquent la prise de conscience qu'une protection plus efficace du fantassin, du cavalier, en fait du soldat, était absolument indispensable. On s'était en effet aperçu que les Dragons (casqués) avaient subi moins de pertes que les Hussards ou Chasseurs portant le shako.

Rappelons que des essais du casque de Dragons allégé avaient eu lieu à Châlons-sur-Marne (aujourd'hui, Châlons-en-Champagne) au sein du 5^{ème} Chasseurs pendant les manœuvres de septembre 1911. Ainsi, au budget de 1913 un crédit est ouvert pour la fabrication et la distribution du casque allégé en vue d'en doter 17 régiments de Cavalerie légère en 1913-1914. Le programme de fabrication de 1913 portait sur 46720 casques à réaliser... en 6 ans afin d'équiper « la Légère ».

Le 6 décembre 1914, le Général de MITRY, commandant le 2^{ème} Corps de Cavalerie, demande le remplacement rapide du Shako par le casque. « On » l'assure que l'iotendance « va être saisie de la question en vue de la reprise de la confection des casques de la Légère » (23/12/1914). La fabrication est lente, complexe et onéreuse et la distribution ne commence qu'en février 1915. Plus tard il est précisé, le 16 Août 1915, que les régiments ayant reçu le casque « seront également pourvus de couvre-casques en toile de couleur bleu clair ».

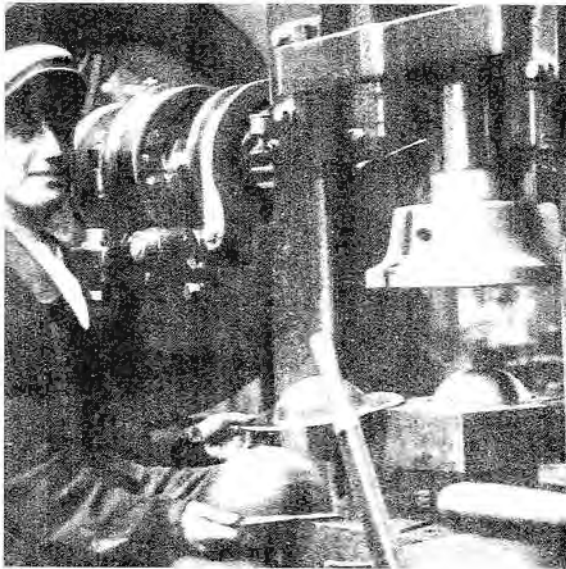
Concernant l'infanterie et les autres Armes, on peut, enfin... lire dans un rapport du Général en chef du 17 février 1915 : « La grande majorité des blessés actuels (le front s'est stabilisé dans une guerre de positions) est constituée par des blessés à la tête qui, dans la plupart des cas, auraient été efficacement protégés par un casque métallique. »



Des essais de protection avaient été tentés en distribuant à certaines unités une calotte métallique : la « Cervelière » à placer sous le képi. Sa forme trop ronde et sa taille unique l'empêchaient de s'adapter à la plupart des têtes ; 700 000 cervelières ont été distribuées.

Soldats portant la cervelière

Après l'expérience de la « calotte métallique », un Intendant, Louis Auguste ADRIAN (1859-1933), veut « créer une coiffure de guerre dans laquelle tout le métal devra concourir à la protection ». En avril 1915, il propose au Grand Quartier Général de JOFFRE un modèle de casque métallique au poids réduit (800 grammes environ) d'une facture simple permettant « *une fabrication simple, immédiate, en grande quantité et sans intervention de spécialistes introuvables* ».



Emboutissage de la coiffe



Le nouveau casque Adrian

Les essais ayant donné satisfaction, le projet est adopté officiellement le 21 mai 1915, les derniers problèmes techniques sont réglés en août 1915 et la production de masse s'accélère, passant de 25 000 à 50 000 unités par jour.

Première commande à l'usine Japy à Beaucourt dans le territoire de Belfort (plus tard 5 autres usines en région parisienne seront concernées).

En acier assez épais et résistant, embouti d'une seule pièce, pesant environ 700 grammes, pourvu intérieurement d'une coiffe en cuir, ce casque a un ingénieux système d'aération et s'adapte parfaitement à la tête. Bien étudiée, cette coiffure efficace a une visière et un couvre-nuque disposés et prévus pour ne pas gêner, ni le tir, ni la marche avec le sac au dos. Sur le casque peint en gris, le cimier abrite l'orifice d'aération. La jugulaire de cuir fauve permet de le maintenir solidement sur la tête, ne portant pas d'attribut de grade, il est commun aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats.

Le devant de la bombe porte un insigne distinctif selon les Armes : la Grenade pour l'Infanterie, le Cor de Chasse pour les Chasseurs à Pieds, l'Ancre pour l'Infanterie Coloniale, la Cuirasse pour le Génie, les deux Canons Croisés pour l'Artillerie. Au moment des offensives de Champagne (septembre/octobre 1915), un million six cent mille casques ont été livrés aux armées. Le képi réglementaire (conservé par la majorité des combattants) coûtait 3,80 francs l'unité ; le casque protecteur revient à 3,35 francs pièce tout en apportant, dans la tranchée et au combat, une sécurité supplémentaire. Le casque Adrian sauvera incontestablement de nombreuses vies.



Casque touché par un gros éclat dont le cimier arraché découvre le trou d'aération « le soldat, projeté brutalement sur le sol a faussé dans sa chute la visière. Il s'en est tiré disait-il au photographe, avec une forte contusion du crâne et il aurait certainement été tué si il n'avait pas eu son casque » (illustration du 30/10/1915).

Le cimier de ce casque a été tranché par une balle qui, après avoir frappé la partie postérieure de la bombe, a ricoché sans pénétrer à l'intérieur. Il y a là un cas de protection absolue (illustration du 30/10/1915).



NOTA BENE : Louis Auguste ADRIAN, Polytechnicien, affecté comme Lieutenant au 3ème Génie à Arras, a travaillé à la Défense de la Rade de Cherbourg avant de participer comme Capitaine (1895) à la Campagne de MADAGASCAR et devenir Intendant.

Colonel DATH

LA LÉGION ETRANGÈRE À NAVARIN

L'importante participation de la Légion Etrangère à la cérémonie du 20 septembre 2015 est un hommage aux légionnaires tombés lors de l'offensive de septembre 1915 en Champagne. Celle-ci a fait appel à nombre de formations de l'armée française ; métropolitaines, coloniales, et à l'armée d'Afrique au sein de laquelle figure la Légion Etrangère. Cette formation, aussi célèbre que mal connue a vu ses effectifs s'accroître sensiblement dès la déclaration de guerre, et a envoyé 4 régiments de marche combattre sur le front de France tandis que 2 autres étaient engagés au Maroc.

L'usure des combats et l'entrée en guerre de l'Italie ont conduit à la dissolution du 3^o et 4^o régiment de marche au cours du premier semestre 1915. Le 14 juillet de cette même année les 2 régiments restant forment avec le 4^o tirailleur la 1^o Brigade de la division marocaine. En septembre cette grande unité vêtue de la nouvelle tenue «bleu horizon» et coiffée du nouveau casque Adrian, est dirigée sur la Champagne dans le secteur de Suippes.

Les engagements des unités de la Légion feront l'objet d'un article dans le prochain bulletin.

Colonel BRISSART

LE MOT DE LA FONDATION

L'effet centenaire. En 2014 le nombre de visiteurs du Monument s'est élevé à 3310 contre 1986 l'année précédente, soit une hausse de 66%. En outre, hors créneaux d'ouverture, des groupes de scolaires et militaires ont été accueillis, représentant un effectif supplémentaire d'environ 250.

Rénovation du monument. Exposé aux «quatre vents», soumis aux intempéries et...à la pollution ! le monument a besoin cycliquement d'un gros entretien, à l'intérieur comme à l'extérieur, dépassant les capacités financières de la Fondation. Un programme de travaux a été établi et présenté pour approbation à la Direction du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Marne (STAP) car l'édifice est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Des demandes de subventions ont été adressées en décembre 2014 au Ministère de la Défense (Direction du Patrimoine et des Archives), Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles), à la Région Champagne-Ardenne et au Département de la Marne. Ces subventions ont été accordées. Le montant des travaux s'élève à près de 83000 €, *la part de la Fondation revenant à 20% du total : cet engagement important, à la limite des ressources disponibles, a été rendu possible par la constitution de provisions issues essentiellement de l'aide régulière accordée par l'ASMAC.*

Merci bien sûr aux pouvoirs publics, mais aussi et surtout aux adhérents généreux qui, par leurs cotisations, permettent ce soutien. Les travaux s'échelonnent sur au moins deux ans, en commençant par l'extérieur. Le Monument devrait avoir retrouvé sa splendide apparence pour la cérémonie du 20 septembre !

Colonel MERY

DU CÔTÉ DE NAVARIN

Une famille en pèlerinage.

Le 15 mai dernier les descendants de Jean-Pierre BORREL, tué le 25 septembre 1915 à Maison de Champagne, se sont réunis autour de M. J-P DUPIN petit-fils du défunt et membre de l'ASMAC pour assister à une messe célébrée en famille dans la chapelle du monument à la mémoire de leur ancêtre et de tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pendant la Grande Guerre et les conflits ultérieurs.

Merci à M. DUPIN et à ses proches pour avoir pris cette émouvante initiative et d'avoir accompli ce «retour aux sources» conforme à la destination originelle du monument.

Différentes manifestations sont prévus au 2^{ème} semestre 2015 dans le cadre du Centenaire.

*19 – 20 septembre : Centre d'Interprétation 14-18 de Suippes – Journées du patrimoine. Ouverture de 10H00 à 18H00. Entrée gratuite.

*24 au 27 septembre : Somme-Suippe – Salle communale. Exposition « Un village à l'arrière du Front ».

*27 septembre : Minaucourt-le-Mesnil-les-Hurlus – Cérémonie du Souvenir.

Renseignements à : CI 14-18 Suippes. Tél : 03.26.68.24.09. Courriel : contact@marne14-18.fr

NOUVELLES BRÈVES

AVIS AUX PHILATÉLISTES

A l'occasion du 100ème anniversaire des combats de Champagne, l'Association Philatélique Champenoise (F.F.A.P n°41- Région III), en partenariat avec la Fondation, organise une manifestation philatélique, avec ouverture d'un bureau postal temporaire au Monument de Navarin, le samedi 19 septembre de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 ainsi que le dimanche 20 septembre après la cérémonie du matin et durant l'après-midi, mêmes horaires que précédemment. Y seront proposés timbres, encarts et cartes postales dont la réalisation artistique a été confiée à Roland Irolla.

Renseignements à : Association Philatélique Champenoise, 45 bis avenue du Général de Gaulle, 51000 Châlons en Champagne.

Courriel : contact@ass-phil-champ.fr.

A ECOUTER : Honneurs aux Poilus.

L'Union Musicale de Suippes, sous la direction de Roland Bouverot, a enregistré 12 marches militaires parmi les plus populaires de la Grande Guerre : nos anciens montaient au front sur ces airs entraînants. Pour le centenaire, c'est un beau témoignage de fidélité. Merci à ces musiciens qui sont toujours présents, dans leur plus grande formation, aux cérémonies de Navarin.

Vous pouvez vous procurer ce CD auprès de l'UMS - BP33 - 51600 SUIPPES - union.musicale.suippes@orange.fr

LE MOT DU TRÉSORIER

Où en êtes-vous de vos versements ? Pour le savoir, regardez l'étiquette indiquant votre adresse sur la grande enveloppe blanche d'envoi du bulletin. Au dessus de votre adresse figure un chiffre :

2015, vous avez réglé celui de 2015,

2014, vous avez réglé celui de 2014, mais pas celui de 2015,

en-dessous de 2014, vous êtes très en retard !!!

APPEL DE VERSEMENT 2015

Le versement minimum est maintenu à **10 euros**, valable pour une année calendaire.

POUR ADHÉRER A L'ASSOCIATION

Il vous suffit d'adresser la demande, indiquant vos nom et adresse, accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 10 Euros, à

ASMAC-NAVARIN - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement.

Grâce à vous, de nouveaux adhérents nous rejoignent. Faites connaître notre association, faites adhérer vos amis(es).

IN MEMORIAM

Monsieur BOISDEVOT de Auneau (28)
Mr l'Abbé LOUIS Emile de Passavant en Argonne (51)
Monsieur LORIN Pierre de Auberive (51)

Monsieur MERON Pierre de Château d'Olonne (85)
Monsieur PRIEUR René de Mardeuil (51)
Monsieur SIMUS Michel de Sommepey Tahure (51)

IL Y A CENT ANS ÉTAIT CRÉÉE LA CROIX DE GUERRE

En 1914, pour récompenser les actions d'éclat, le commandement ne dispose que de la légion d'honneur et de la médaille militaire dont les attributions sont contingentées ainsi que de la «citation à l'ordre» dont la publication souvent tardive reste somme toute confidentielle et qui ne se matérialise par aucun signe distinctif apparent.

Or dès les premières batailles de 1914 de nombreux chefs se plaignent de ne pouvoir récompenser rapidement et de manière tangible les actions d'éclat et le courage de leurs soldats les plus valeureux. Des rapports sont adressés au Grand Quartier Général. Dans un premier temps celui-ci ne ressent pas la nécessité de créer une nouvelle décoration, d'ailleurs le Ministre de la Guerre, Alexandre Millerand y est opposé.

Cependant grâce à l'action de nombreux députés, en particulier du Chef de Bataillon Driant et à une campagne de presse soutenue par l'académicien Maurice Barrès, la création de la «Croix de Guerre» est instituée par le parlement le 8 avril 1915.

Article unique : « Il est créé une croix dite «croix de guerre» destinée à commémorer depuis le début de la guerre 1914-1915 les citations individuelles pour faits de guerre à l'ordre des Armées de Terre et de Mer, des corps d'armée, des divisions, des brigades et des régiments. Jusqu'à cessation de la dite guerre cette croix sera attribuée dans les mêmes conditions que ci-dessus dans les corps participants à des actions de guerre en dehors du théâtre principal des opérations ».

Après bien des tergiversations concernant la forme à donner à l'insigne (ne fallait-il pas se démarquer de la croix de fer allemande déjà existante !) le modèle retenu est celui proposé par le Syndicat des fabricants d'ordres, dessiné par le sculpteur Paul Albert Bartholomé et gravé par l'artiste sourd et muet Henri Furet.

Le ruban est de couleur verte strié verticalement de sept liserés rouges et des agrafes indiquent l'ordre de la citation : palme pour l'Armée, étoile de vermeil pour le Corps d'armée étoile d'argent pour la Division et de bronze pour la Brigade et le Régiment. Rapidement, des diplômes spécifiques laissés à l'initiative des unités accompagneront l'attribution de cette distinction.

Destinée à récompenser les actions individuelles, la croix de guerre sera attribuée ultérieurement aux unités faisant l'objet de citations collectives et ornara la cravate des emblèmes.



Norbert MERY.



Cravate destinée à décorer un emblème régimentaire pour citations collectives

